

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2023)
Heft: [1]: Numéro Thématique 1

Vorwort: Ukraine : la loi plus fort?
Autor: Vautravers, Alexandre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Printemps 2014 : Les « hommes verts » prennent le contrôle de la Crimée.

Editorial

Ukraine : La loi du plus fort ?

Col EMG Alexandre Vautravers

Rédacteur en chef, RMS+

La guerre en Ukraine dure depuis bientôt une année et les belligérants ne donnent guère de signes de vouloir arrêter leur mobilisation, leurs plans et leurs attaques avant l'obtention d'une « victoire » qui paraît de plus en plus illusoire et qu'ils ont déjà plusieurs fois tenté de redéfinir, en fonction des succès ou des échecs sur le terrain.

D'une « opération spéciale » limitée, sensée durer sept à quinze jours, ce conflit est désormais devenu existentiel pour de nombreux Etats européens, du Caucase ou d'Asie centrale. Quelle que soit l'issue des armes, ils subiront des contrecoups, des chocs et des changements politiques significatifs. Le résultat est que le conflit actuel en Ukraine est durable, ses conséquences sont globales et le risque qu'il s'étende est malheureusement réel.

Même si les combats cessaient rapidement –faute de munitions, de moyens ou d'ambitions– les mécanismes traditionnels de résolution des conflits sont en crise. Seront-ils à même de fonctionner efficacement, le jour où les armes se tairont et où une médiation sera nécessaire ?

- Il y a vingt ans, en 2003, une opération militaire coalisée unilatérale contre l'Irak a déclenché la plus grande vague de manifestations anti-guerre de l'histoire. La « guerre globale contre le terrorisme » (GWOT) a mis en crise le droit international – laissant croire que certains pays sont capables de mener des opérations d'ingérence militaire ou d'assassinats ciblés, sans mandat et sans conséquences. La « Responsabilité de protéger » (R2P), que soutenaient les Occidentaux auprès de l'ONU au milieu des années 1990, a aujourd'hui un goût amer. Le bilan socio-économique et humain de ces guerres ou de ces opérations de stabilisation/*nation-building*/COIN est désastreux et il accentue les sentiments anti-occidentaux à travers le monde.
- Entre 2012 et 2019, pas moins de 85 engagements d'armes chimiques ont été confirmés en Syrie, par le biais de sept missions de vérification : ONU, HCR, OPCW et Fédération de Russie. Avec 970 morts et autant de blessés, la « ligne rouge » a été franchie – ce qui décrédibilise durablement la Communauté internationale et laisse plusieurs Etats intervenir comme bon leur semble en Syrie, soutenant

« leurs » proxys ou partis locaux, parfois via des groupes transfrontaliers, parfois constitués de groupes fluides et capables de se rallier à l'une puis à l'autre puissance fournissant une assistance militaire et financière. Ce n'est finalement que l'engagement militaire massif et conventionnel de la Russie et de la Turquie, qui forcent à un arrêt des combats.

- En 2014, à la faveur d'une crise politique en Ukraine, la Russie parvient à se saisir de la Crimée sans qu'un coup de feu ne soit tiré. Le référendum d'adhésion à la Fédération est appuyé par les bayonnettes. Alors commence un conflit armé dans l'Est de l'Ukraine pour le contrôle des régions russophones. Il en résulte une nouvelle guerre froide, qui modifie durablement les relations internationales, accélère la course à l'armement en Europe, banalise l'usage de la force, généralise la logique des alliances ou des blocs. Les petits Etats ou ceux qui n'ont pas les moyens de se défendre recherchent à s'arrimer à un garant de leur sécurité.

La guerre actuelle en Ukraine est d'une telle ampleur et les organisations de sécurité collective si faibles que des réformes et un nouvel élan sont nécessaires, si l'on ne veut pas risquer à la fois de nouveaux conflits et l'obsolescence des organisations multilatérales. Mais comment ? Et avec qui ? L'hégémonie américaine ou occidentale s'est érodée. Ailleurs, les rivalités des grandes puissances et le réarmement font déjà rage.

A défaut d'une nouvelle architecture, de nouveaux instruments de stabilité et de paix, ce sont traditionnellement les alliances et les Etats qui devront assumer leur rôle traditionnel de protection de leur population et de défense contre les menaces extérieures. Et le début du XXI^e siècle risque alors de ressembler beaucoup au siècle précédent – risques technologiques et environnementaux, capacités technologiques et réseautées, acteurs non étatiques, puissances émergentes et rivalités régionales multipliées, interdépendances et armes de destruction massives en plus.